



## LA PALPATION

### ■ ■ ■ Objectif :

Permettre aux agents et aux entreprises travaillant dans des enceintes dans lesquelles sont organisées des manifestations sportives ou culturelles d'effectuer des palpations. Inculquer les connaissances juridiques essentielles et les techniques professionnelles adaptées pour effectuer des palpations.

*Livre VI CSI. Loi du 18/03/2003. Décret des 06 et 09/2006*

### ■ ■ ■ Public et Prérequis :

Toute personne susceptible d'intervenir en qualité d'agent de prévention et de sécurité, pour effectuer des palpations de sécurité

### ■ ■ ■ Durée :

1 jour - 7 Heures

### ■ ■ ■ Nombre de stagiaires :

Groupe de 10 personnes maximum

### ■ ■ ■ Méthodes Pédagogiques :

Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel

Pratique : travaux pratiques et mises en situation

Animation conduite par des formateurs aux techniques d'interventions policières

### ■ ■ ■ Programme :

Cadre légal de la profession (Livre VI du code de la Sécurité Interieure)

Position de sécurité

Technique de palpation debout sans appui

Technique de palpation avec appui

### ■ ■ ■ Evaluation / Examen :

Validation en fonction de la réussite à l'évaluation

### ■ ■ ■ Lieu :

Dpt 92 et 77

### ■ ■ ■

Inter / intra

### ■ ■ ■ Tarif :

Nous consulter



[www.acte1formation.fr](http://www.acte1formation.fr)

